

Programme financier exclusif aux syndicats de copropriété

En tant que copropriétaire, vos solutions de gestion de trésorerie et de financement devraient être adaptées à votre situation. La Banque Nationale comprend votre réalité et a conçu un programme financier avantageux, spécialement pour les syndicats de copropriété.

Que ce soit pour gérer efficacement les frais mensuels de copropriété, optimiser la croissance de votre fonds de prévoyance ou pour financer des travaux majeurs, la Banque Nationale vous accompagne et vous simplifie la vie!



Comptes bancaires

- > Profitez d'une souplesse remarquable dans la gestion des comptes bancaires et bénéficiez d'une tarification exclusive aux syndicats de copropriété.



Perception électronique des frais de copropriété

- > Quelle que soit l'institution financière* avec laquelle vos voisins font affaire, votre syndicat de copropriété pourra automatiser la collecte mensuelle des frais de copropriété.



Optimiser votre fonds de prévoyance

- > Bénéficiez de taux d'intérêt compétitifs et ainsi faites croître votre fonds de prévoyance en vue de travaux majeurs. Renseignez-vous sur notre compte placement affaires, prévu à cet effet.



Financer des travaux majeurs

- > Il arrive parfois que le coût de remplacement soit plus élevé que prévu ou que vous préfériez garder un certain coussin dans votre fonds de prévoyance. Demandez conseil à nos experts et profitez de solutions de financement sur mesure**.

Les avantages d'un financement**

- > Supprimer des délais occasionnés par les cotisations spéciales. Souvent, le syndicat doit attendre que chaque copropriétaire trouve les fonds pour ensuite les verser au syndicat de copropriété. Avec un financement, ces délais pourraient être réduits.
- > Conserver un coussin dans le fonds de prévoyance. Un financement permettrait d'envisager des travaux d'urgence plus sereinement.
- > Réaliser des travaux en une seule fois. Un financement vous éviterait d'échelonner les travaux sur plusieurs phases.
- > Le coût des améliorations peut être amorti dans le temps et transféré à un nouvel acheteur.



- ➔ Contactez votre directeur de comptes pour un accompagnement personnalisé.
- ➔ Demandez conseil à nos experts pour connaître tous les détails de notre offre.

1 844 394-4494 | bnc.ca



* Des frais additionnels pourraient s'appliquer pour toute institution financière non canadienne.

** Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale du Canada. Certaines conditions s'appliquent.